

# Le Parisien Val d'Oise – 4 août 2016

[Val-d'Oise](#)[Plante Invasive](#)[Vexin](#)[Berce Du Caucase](#)

## La plante qui brûle prend racine dans le Vexin

>[Île-de-France & Oise](#)>[Val-d'Oise](#)|Frédéric Naizot|04 août 2016, 15h32|0



**Omerville, le 5 juillet 2016.** Les premières colonies de cette plante à la sève toxique, la Berce du Caucase, se développent dans le Val-d'Oise. (LP/Fr.N.)

Frédéric Naizot

[Val-d'Oise](#)[Plante Invasive](#)[Vexin](#)[Berce Du Caucase](#)

Elle peut atteindre quatre mètres de haut, former des bosquets envahissants coupant toute lumière aux autres espèces de végétaux. Et il vaut mieux se tenir à distance. La Berce du Caucase, une plante invasive et dangereuse, s'installe dans le Vexin. La plus grande ombellifère d'Europe — ses fleurs atteignent 50 cm de diamètre — contient une sève toxique et photosensible qui provoque de graves brûlures.

Elle fait l'objet de mesures d'alerte en Picardie, où l'on invite les promeneurs à signaler sa présence. Mais aussi au Québec, au Danemark et en Belgique, où un plan de lutte contre sa progression en Wallonie est mis en œuvre depuis 2012. Les premières colonies se développent donc aussi dans le Val-d'Oise.

C'est un terrain en contrebas du village d'Omerville où prolifère cette plante invasive. Sur le chemin, la mairie a installé deux panneaux rouges invitant à la prudence, à ne pas approcher de cette Berce du Caucase qui a envahi la parcelle. Des pieds qui ont atteint plus de trois mètres de haut.

### **Brûlures provoquées par un contact avec la sève**



(DR.)

« Cela a été introduit par un ancien collègue qui pensait que c'était bon pour les abeilles », confie un apiculteur du Vexin. Les pieds viennent d'être coupés et certains repoussent déjà. « Il y en avait tout le long du chemin », confie un habitant qui constate l'arrivée des nouvelles plantes.

p>Nicolas Galand travaille sur la faune et la flore au sein du parc naturel régional (PNR) du Vexin. Il dresse une cartographie des plantes invasives sur le territoire et a repéré déjà huit lieux d'implantation de la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*). « J'ai relevé huit stations, mais ce n'est pas exhaustif. Il y a sans doute d'autres. La Berce du Caucase est la

plus toxique, la plus dangereuse, même si ce n'est pas la plus invasive. Elle se multiplie seulement par les graines. »

« Au niveau invasion, je ne suis pas inquiet, tempère le spécialiste. Mais elle pose un réel problème sanitaire. Elle contient dans sa sève de la furocoumarine. Elle entre en réaction avec le soleil et cela provoque des brûlures. »

Le mécanisme est connu. Si le contact avec la plante est sans douleur, la réaction ne tarde pas. Après environ 30 minutes à une heure, la sève toxique, au contact de la peau et sous l'effet de la lumière, produit des brûlures, parfois jusqu'au troisième degré. Après 24 heures, œdème et cloques apparaissent, puis la réaction inflammatoire après trois jours. Une hyperpigmentation de la peau peut durer quelques mois.

Selon certaines sources, la peau touchée peut même rester sensible à la lumière plusieurs années durant. Et être le siège de nouvelles réactions en cas d'exposition au soleil. Une projection dans les yeux peut entraîner cécité temporaire ou permanente.

En cas de contact avec cette sève toxique, les spécialistes invitent à laver soigneusement au savon et à l'eau la peau avant de la préserver de la lumière pendant au moins 48 heures.

### **Mot : plante invasive**

Selon la définition du site AlterIAS (un projet de communication qui vise à sensibiliser le secteur horticole à la problématique), les plantes invasives sont des espèces végétales qui ont été introduites après 1500 par l'Homme (volontairement ou accidentellement) en dehors de leur aire de répartition naturelle. Ce sont les espèces dites « exotiques ». Elles sont capables de se survivre et de se reproduire dans la nature, et présentent de grandes capacités de dispersion. Ces plantes posent de sérieux problèmes, en particulier pour l'environnement. Toutes les plantes exotiques ne deviennent pas invasives, poursuit le site. Pour 1 000 espèces exotiques introduites, seulement une peut devenir invasive. Chaque année, ces espèces progressent de plus en plus dans les milieux naturels. Au Royaume-Uni, la vitesse d'expansion de la balsamine de l'Himalaya a été estimée jusqu'à 38 km par an.

leparisien.fr